Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 30

Artikel: A ceux qui ont défendu la patrie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214861

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dit-elle, ça fait une *touzaine* d'œufs à la semaine : je ne l'ai pas besoin de plus. »

A voir la joie de la bonne vieille, messieurs les communistes auraient-ils encore le courage de prêcher l'abolition de la propriété ?

Si belles cependant que fussent les trois poules, elles nous frappaient par leur air mélancolique.

— Mère Stourtze, vous devriez bien leur donner un coq.

— Un *goq !* pourquoi faire ? Les *goqs*, c'est comme les hommes, ça ne fait que boire et mancher. Che l'ai eu un homme, che le sais bien comme c'est. V. F.

L'heure du sergent. — Caporal, quelle heure est-il désormais ?

— Sergent, je crois qu'il est quatre heures, néanmoins. — A. C.

Au bal. — N'est-ce pas votre amie Mme D... qui danse là-bas ? demandait-on à Mme M...

— Oui, c'est elle.

— Sa robe est bien mal faite !

— Horriblement !... Mais si elle était bien faite, elle ne lui siérait pas. — A. C.

ON RÉTOUA DÉ FÈRE

(Patois de la Gruyère).

Djan ou Fâvre iré j'ou grantin vévo et po chè koncholâ béchi kotié yâdzo on bon kou. Po fourni, Djan trovâvè ke le bon Diu l'avi jou réjon dè dere ke n'irè pâ bon ke l'omo chi cholè et a foârthe dè chè teri pri dè la Nini l'avi réuchi à la mariâ. Chtache irè ouna tota dégremilya, li faji bin chon minâdzo, li chognivè bin chè j'infan, ma ye faliè ke Djan martziche drè et ke ne chè dèmorichè pâ tru pè lè kabarè. L'avi réjon, ou fon, et che Djan arrouvavè tru tâ, ma fè, irè mo réchu. Gâ à la kâra et kotiè kou... à la remache!

On dedzou né, irè à la fère dè la chin Nikolé, kriyo bin, mon Djan ch'irè intrètignè pè le Tzavo-Blian avui dutrê j'èmi, l'avi mankâ le dèri trin et kan l'avi volu ch'inmodâ ch'irè trovâ ke l'avi bin prou a tzerdji. La route irè grantâ et kan l'a apêchu cha méjon, chè démandâvè dzà chin ke pori bin invintâ po di j'echkujè. Ma, diablô pringnè, dévan la méjon, nekué vithe ? La Nini avui la remache chu l'épôla. Djan tot épuiri li di : « Atin, atin ou mintè ke no chan dedin ». Ma l'ôtra ne répon rin et ne budzè pâ. Djan n'oujâvè pa aprotchi, chè katzè dèri on pérè et ch'indoua diora in chondzin ne ché tru a tiè. Ma faji frè, ou bè d'on momin chè révélyè et vè adi la fémala à la remache k'atindè. Chti kou l'avi dzà la titha on bokon pe libra et ch'ajârdè on tro. Tiè vi-the ? Lè j'infan outre le dzuè ch'iran démorâ a fére oun omo dè nè et li avan balyi po fuji, na remache. Djan rachûrâ ch'infelè a l'otho et po chti kou la réuchi a kondzerâ l'orâdzo, ma... li a faliyu promettre prou d'afére.

Luvi dou pra d'amon.

(La Gruyère).

LES CHANTS NATIONAUX

L'hymne américain.

Les hymnes qui remuent profondément les masses ne sont pas, comme on le pourrait croire, des œuvres longuement mûries dans la méditation du cabinet. Que faut-il pour emporter les foules ? Du souffle.

C'est au souffle que les Français doivent la *Marseillaise* et le *Rhin allemand*. C'est au souffle que nous, Suisses, devons le *Roulez, tambours !* On en connaît l'histoire.

L'hymne américain, que la grande guerre a popularisé sur le vieux continent, est dû, lui aussi, au souffle. Il a été composé, rappellent les *Annales*, en 1812, par Francis Scott Key, du Maryland, pendant la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Quand les Anglais attaquèrent Baltimore, Key fut envoyé en parlementaire et retenu par l'amiral anglais sur la frégate *La Surprise*, il passa une nuit dans l'angoisse, à côté des canons qui tiraient sur sa ville.

A l'aube, Key vit le drapeau des *stats and stripes* toujours flottant sur les bastions du fort Mc Henry. Et le chant jaillit sous l'émotion du moment.

Le gant. — Cueilli dans une page d'annonces :

Perdu dimanche à l'église de St-Paul, un gant en cuir rouge ; le rapporter avenue de Tivoli, chez M....., *ce gant faisant la paire avec un autre.*

Cruel. — Un général, de noble lignée, ayant perdu une bataille et fait une longue et grave maladie, revint à la Cour. Il demanda à l'un des membres de la maison impériale comment il le trouvait.

— Ma foi, mon cher, je vous trouve l'air passablement défait.

Les armoiries des communes vaudoises.

Notre fidèle ami et collaborateur Mérine nous fait une proposition très séduisante et à laquelle, comme nous, nos lecteurs feront, sans doute, l'accueil le plus empressé. Notre collaborateur nous propose de publier les clichés reproduisant les armes de celles de nos communes qui ont pris rang dans l'armorial vaudois. Il veut bien — et il s'y connaît — accompagner chacun de ces clichés d'une intéressante notice explicative. Cette publication engagera peut-être les communes qui n'ont pas encore d'armoiries à s'accorder ce luxe, bien permis. Elles trouveront facilement dans leur histoire ou, à ce défaut, dans quelque coutume ou tradition locale les éléments susceptibles d'inspirer l'héraldiste aux lumières de qui elles feront appel.

Pour faciliter la publication en question, le *Conteur* espère que les administrations communales qui possèdent un cliché de leurs armes, pour leurs entêtes de lettres et d'enveloppes, voudront bien le lui confier ; il en aura grand soin et le renverra aux prêteurs sitôt après le tirage du journal.

Un répit. — Bonjour, cher monsieur Lignu, comment va ?

— Tout doucement. Vous venez pour le terme ?

— Mais oui.

— Diable ! vous me voyez désolé, monsieur... Je ne suis pas, hélas ! en mesure de m'acquitter à présent.

— Qu'à cela ne tienne ! Entre vieilles connaissances, comme nous, on s'entend toujours. Ne vous gênez pas ; je monte chez M. Piquepatte, le locataire du cinquième. En redescendant, je repasserai vers vous, voilà tout. — A. C.

DIMANCHE

Les volets sont poussés ; les fumiers bien en ligne,
On a torché la rue à grands coups de balai,
Le village en a pris quelque chose de digne,
— Ce matin, les pompiers ont réussi l'essai ;

On a mis des faux-cols... et le syndic a fait
Goûter aux hydrantiers du vin blanc de sa vigne.
— Les chefs de pompe avaient un brassard pour [insigne —
Maintenant, c'est l'heure où les gosses vont au lait ;

Et là-bas, sur un banc qui branle et se disloque,
Les mains sur les genoux, un pied hors de la socque,
Le père Auguste dit des mots drôles aux gens :

Il a la lèvre farce et l'occiput en meule,
Il raconte ! et ses yeux se plissent, cependant
Qu'un rire fait bouger sa pipe dans sa gueule...

Pierre Alin.

(Douze Croquis campagnards).

CONFÉRENCE CONTRADICTOIRE

La mode est aujourd'hui aux conférences dites « contradictoires ». Ce sont les partis avancés, surtout, qui affectionnent ce moyen d'employer les loisirs de plus en plus nombreux que s'octroient leurs adeptes. Mais, chose curieuse, dans ces débats « contradictoires », tout est permis que la contradiction. C'est là l'un des effets, parmi bien d'autres, de même genre, du régime nouveau de « liberté » qui nous est annoncé. Il y a de quoi se réjouir.

Voici, à ce propos, l'amusant et suggestif récit que fait le journal : *Pour le droit*, d'une de ces conférences contradictoires organisée à Genève, il n'y a pas longtemps.

« MM. Cornu et Croisier, Suisses rentrés récemment de Petrograd, nous avaient conviés à une conférence sur le bolchévisme dans la grande salle de la Réformation, où un très nombreux auditoire se trouva réuni. Mais, dès les premières paroles, le professeur Cornu fut interrompu, invectivé, raillé par des bolchevis disséminés dans la salle. Le public ayant protesté, il s'ensuivit un tohu-bohu indescriptible et la séance fut interrompue pendant trente à quarante minutes. Puis quelques gendarmes, qu'on avait été requérir, ayant expulsé les principaux perturbateurs, M. Cornu s'efforça de continuer ; mais l'accalmie ne fut pas longue, les expulsés, revenus à leur place, ayant recommencé à interrompre.

« M. Croisier fut moins heureux encore. Ses révélations n'étaient certes pas pour plaire à ceux qui proclament les beautés du régime bolcheviste et le désintéressement de ses leaders. Toute une équipe de jeunesse socialiste, groupée au fond de la salle, s'étant donné le mot pour applaudir bruyamment chaque fois que le conférencier allait donner des chiffres ou des précisions, M. Croisier dut abandonner la lutte. Après deux heures de charivari, la séance fut levée.

« Quelques jours auparavant, M. Paul Birukoff, après un séjour de cinq jours en Russie, avait glorifié, à la Salle centrale, le régime bolcheviste, écouté dans un silence recueilli. Quatre-vingts Suisses étaient présents ; respectueux de la liberté de parole, ils restèrent silencieux. Lorsque le conférencier demanda si quelqu'un avait des objections à présenter, MM. Cornu et Croisier se levèrent, mais ne purent arriver à se faire entendre. Il était donc naturel que nos deux concitoyens cherchassent un autre moyen d'éclairer le public. Mais l'expérience a montré par deux fois que la liberté de parole n'existe plus à Genève que pour les bolchevicks. »

A CEUX QUI ONT DÉFENDU LA PATRIE

La plupart des communes du canton ont donné à ceux des leurs qui ont servi sous les drapeaux durant la grande guerre, un souvenir commémoratif de ce service, souvenir qui est, en même temps, un juste témoignage de reconnaissance. Les communes qui n'ont pas encore accompli ce devoir, vont le faire. C'est le cas de Lausanne, où un comité d'initiative vient de se constituer sous les auspices de l'autorité municipale.

Ce comité, qui compte des représentants du sexe charmant, nos députés aux Chambres fédérales, des représentants de nos autorités cantonales et communales, du commerce et des sociétés locales, s'occupera de faire graver et distribuer une médaille commémorative de la mobilisation de guerre. A Lausanne, il n'est guère possible, vu le grand nombre des intéressés, de s'adresser exclusivement à la commune, déjà fortement mise à contribution. Au demeurant, cette marque de sympathie aura beaucoup plus de prix si elle constitue une manifestation générale de tous les habitants de notre ville.

C'est pourquoi le comité organise une souscription publique. La population lausannoise aura à cœur d'exprimer la solidarité de tous et d'apporter son obole, de façon à permettre la distribution de

ce souvenir à ceux qui l'ont si bien mérité. Le nombre des médailles à distribuer est d'environ 8 à 10,000, qui coûteront au minimum 10 à 15,000 fr. La beauté de la médaille dépendra de la somme recueillie.

La souscription est ouverte du 21 juillet au 4 août. Les dons pourront être versés aux journaux suivants : *Feuille d'avis de Lausanne, Revue, Gazette de Lausanne, Tribune de Lausanne,* ainsi qu'au greffe municipal et au compte de chèques nº II 1706.

Le comité adresse un chaleureux appel à la population, persuadé d'avance des sentiments élevés et *généreux* de celle-ci.

Un délicat. — Jean-Daniel célébra à la vaudoise la conclusion de la paix entre l'Allemagne et les Alliés. Ayant monté de la cave un nombre respectable de bouteilles de l'an onze, il réunit quelques-uns de ses amis. Comme sa servante apportait les verres, il les flaira en fronçant les sourcils.

— Julie, lui dit-il, allez me les rincer avec une goutte de vin : ils ont eu de l'eau !

---

17 *Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS*

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

— Eh bien ! que les gens à talent restent chez eux et ne se marient pas. Comment ! un homme à talent rendra sa femme malheureuse ! et parce qu'il a du talent ce sera bien ? Talent, talent ! Il n'y a pas tant de talent à dire comme lui blanc et noir à toute minute, à couper la parole aux gens, à battre du tambour chez soi, à ne jamais vous laisser savoir sur quel pied danser, à forcer une femme de ne pas s'amuser avant que les idées de monsieur ne soient gaies ; d'être triste, dès qu'il est triste.

— Mais, ma mère, le propre de ces imaginations-là...

— Qu'*est-ce que c'est que ces imaginations-là ?* reprit madame Guillaume en interrompant encore sa fille. Il en a de belles, ma foi ! Qu'est-ce qu'un homme auquel il prend tout à coup, sans consulter de médecin, la fantaisie de ne manger que des légumes ? Encore, si c'était par religion, sa diète lui servirait à quelque chose ; mais il n'en a pas plus qu'un huguenot. A-t-on jamais vu un homme aimer, comme lui, les chevaux plus qu'il n'aime son prochain, se faire friser les cheveux comme un *païen*, coucher des statues sous de la mousseline, faire fermer ses fenêtres le jour pour travailler à la lampe ? Tiens, laisse-moi, s'il n'était pas si grossièrement immoral, il serait bon à mettre aux Petites-Maisons. Consulte monsieur Loraux, le vicaire de Saint-Sulpice, demande-lui son avis sur tout cela, il te dira que ton mari ne se conduit pas comme un chrétien...

— Oh ! ma mère ! pouvez-vous croire...

— Oui, je le crois ! Tu l'as aimé, tu n'aperçois rien de ces choses-là. Mais, moi, vers les premiers temps de son mariage, je me souviens de l'avoir rencontré dans les Champs-Elysées. Il était à cheval. Eh bien ! il galopait par moment ventre à terre, et puis il s'arrêtait pour aller pas à pas. Je me suis dit alors : — Voilà un homme qui n'a pas de jugement.

— Ah ! s'écria monsieur Guillaume en se frottant les mains, comme j'ai bien fait de t'avoir mariée séparée de biens avec cet original-là !

Quand Augustine eut l'imprudence de raconter les griefs véritables qu'elle avait à exposer contre son mari, les deux vieillards restèrent muets d'indignation. Le mot de divorce fut bientôt prononcé par madame Guillaume.

Au mot de divorce, l'inactif négociant fut comme réveillé. Stimulé par l'amour qu'il avait pour sa fille, et aussi par l'agitation qu'un procès allait donner à sa vie sans événements, le père Guillaume prit la parole. Il se mit à la tête de la demande en divorce, la dirigea, plaida presque, il offrit à sa fille de se charger de tous les frais, de voir les juges, les avoués, les avocats, de remuer ciel et terre.

Madame de Sommervieux, effrayée, refusa les services de son père, dit qu'elle ne voulait pas se séparer de son mari, dût-elle être dix fois plus malheureuse encore, et ne parla plus de ses chagrins.

Après avoir été accablée par ses parents de tous ces petits soins muets et consolateurs par lesquels les deux vieillards essayèrent de la dédommager, mais en vain, de ses peines de cœur, Augustine se retira en sentant l'impossibilité de parvenir à faire bien juger les hommes supérieurs par des esprits faibles. Elle apprit qu'une femme devait cacher à tout le monde, même à ses parents, des malheurs pour lesquels on rencontre si difficilement des sympathies. Les orages et les souffrances des sphères élevées ne peuvent être appréciés que par les nobles esprits qui les habitent. En toute chose, nous ne pouvons être jugés que par nos pairs.

La pauvre Augustine se retrouva donc dans la froide atmosphère de son ménage, livrée à l'horreur de ses méditations. L'étude n'était plus rien pour elle, puisque l'étude ne lui avait pas rendu le cœur de son mari. Initiée aux secrets de ces âmes de feu mais privée de leurs ressources, elle participait avec force à leurs peines sans partager leurs plaisirs. Elle s'était dégoûtée du monde, qui lui semblait mesquin et petit devant les événements des passions. Enfin, sa vie était manquée.

Un soir, elle fut frappée d'une pensée qui vint illuminer ses ténébreux chagrins comme un rayon céleste. Cette idée ne pouvait sourire qu'à un cœur aussi pur, aussi vertueux que l'était le sien. Elle résolut d'aller chez la duchesse de Carigliano, non pas pour lui redemander le cœur de son mari, mais pour s'y instruire des artifices qui le lui avaient enlevé ; mais pour intéresser à la mère des enfants de son ami cette orgueilleuse femme du monde ; mais pour la fléchir et la rendre complice de son bonheur à venir comme elle était l'instrument de son malheur présent.

Un jour donc, la timide Augustine, armée d'un courage surnaturel, monta en voiture, à deux heures après midi, pour essayer de pénétrer jusqu'au boudoir de la célèbre coquette, qui n'était jamais visible avant cette heure-là. Madame de Sommervieux ne connaissait pas encore les antiques et somptueux hôtels du faubourg Saint-Germain. Quand elle parcourut ces vestibules majestueux, ces escaliers grandioses, ces salons immenses ornés de fleurs malgré les rigueurs de l'hiver, et décorés avec ce goût particulier aux femmes qui sont nées dans l'opulence ou avec les habitudes distinguées de l'aristocratie, Augustine eut un affreux serrement de cœur. Elle envia les secrets de cette élégance de laquelle elle n'avait jamais eu l'idée. Elle respira un air de grandeur qui lui expliqua l'attrait de cette maison pour son mari.

Quand elle parvint aux petits appartements de la duchesse, elle éprouva de la jalousie et une sorte de désespoir, en y admirant la voluptueuse disposition des meubles, des draperies et des étoffes tendues. Là le désordre était une grâce, là le luxe affectait une espèce de dédain pour la richesse. Les parfums répandus dans cette douce atmosphère flattaient l'odorat sans l'offenser. Les accessoires de l'appartement s'harmoniaient avec une vue ménagée par des glaces sans tain sur les pelouses d'un jardin planté d'arbres verts. Tout était séduction, et le calcul ne s'y sentait point. Le génie de la maîtresse de ces appartements respirait tout entier dans le salon où attendait Augustine. Elle tâcha d'y deviner le caractère de sa rivale par l'aspect des objets épars ; mais il y avait là quelque chose d'impénétrable dans le désordre comme dans la symétrie, et pour la simple Augustine ce fut lettres closes. Tout ce qu'elle y put voir, c'est que la duchesse était une femme supérieure en tant que femme. Elle eut alors une pensée douloureuse.

— Hélas ! serait-il vrai, se dit-elle, qu'un cœur aimant et simple ne suffit pas à un artiste ; et pour balancer le poids de ces âmes fortes, faut-il les unir à des âmes féminines dont la puissance soit pareille à la leur ? Si j'avais été élevée comme cette sirène, au moins nos armes eussent été égales au moment de la lutte.

— Mais je n'y suis pas ! Ces mots secs et brefs, quoique prononcés à voix basse dans le boudoir voisin, furent entendus par Augustine, dont le cœur palpita.

— Cette dame est là, répliqua la femme de chambre.

— Vous êtes folle, faites donc entrer ! répondit la duchesse, dont la voix, devenue douce, avait pris l'accent affectueux de la politesse. Evidemment, elle désirait alors être entendue.

Augustine s'avança timidement. Au fond de ce frais boudoir elle vit la duchesse voluptueusement couchée sur une ottomane en velours vert placée au centre d'une espèce de demi-cercle dessiné par les plis mœlleux d'une mousseline tendue sur un fond jaune. Des ornements de bronze doré, disposés avec un goût exquis, rehaussaient encore cette espèce de dais sous lequel la duchesse était posée comme une statue antique. La couleur foncée du velours ne lui laissait perdre aucun moyen de séduction. Un demi-jour, ami de sa beauté, semblait être plutôt un reflet qu'une lumière. Quelques fleurs rares élevaient leurs têtes embaumées au-dessus des vases de Sèvres les plus riches.

Au moment où ce tableau s'offrit aux yeux d'Augustine étonnée, elle avait marché si doucement, qu'elle put surprendre un regard de l'enchanteresse. Ce regard semblait dire à une personne que la femme du peintre n'aperçut pas d'abord : — Restez, vous allez voir une jolie femme, et vous me rendrez sa visite moins ennuyeuse.

A l'aspect d'Augustine, la duchesse se leva et la fit asseoir auprès d'elle.

— A quoi dois-je le bonheur de cette visite, madame ? dit-elle avec un sourire plein de grâces.

— Pourquoi tant de fausseté ? pensa Augustine qui ne répondit que par une inclination de tête.

Ce silence était commandé. La jeune femme voyait devant elle un témoin de trop à cette scène. Ce personnage était, de tous les colonels de l'armée, le plus jeune, le plus élégant et le mieux fait. Son costume demi-bourgeois faisait ressortir les grâces de sa personne. Sa figure pleine de vie, de jeunesse, et déjà fort expressive, était encore animée par de petites moustaches relevées en pointe et noires comme du jais, par une impériale bien fournie, par des favoris soigneusement peignés et par une forêt de cheveux noirs assez en désordre. Il badinait avec une cravache, en manifestant une aisance et une liberté qui séyaient à l'air satisfait de sa physionomie ainsi qu'à la recherche de sa toilette. Les rubans attachés à sa boutonnière étaient noués avec dédain, et il paraissait bien plus vain de sa jolie tournure que de son courage.

Augustine regarda la duchesse de Carigliano en lui montrant le colonel par un coup d'œil dont toutes les prières furent comprises.

(*A suivre.*)

Stratégie. — MADAME. — Nous devons un dîner aux Durand et un aux Dubois. Je les invite en les prévenant qu'ils se rencontreront chez nous.

MONSIEUR. — Mais ils sont brouillés à mort !

MADAME. — Justement : ils refuseront... et nous aurons fait deux politesses.

Royal Biograph. — Au nouveau programme, une œuvre toute de charme, d'émotion et de larmes « La petite source », drame moderne interprêté par la célèbre vedette italienne Francesca Bertini qui met en scène une thése toute nouvelle. Comme second film « L'obsession fatale », comédie dramatique qui permettra de voir dans le genre sérieux l'exquise vedette américaine Marguerite Fisher. « L'obsession fatale » est une œuvre violente, elle bénéficie d'une mise en scène des plus soignées. Enfin, vu l'immense succès et le nombre de personnes qui n'ont pu trouver de places, la direction a réussi à prolonger de sept jours encore la présentation du merveilleux film « L'entrée triomphale des troupes Alliées à Paris, le 14 juillet ». Ce film est donné chaque jour, en matinée, à 3 heures et en soirée à 8 ½ h., le dimanche il passe deux fois. Ce seront irrévocablement les dernières. Dimanche, matinée dès 2 ½ h. avec le même programme qu'en soirée.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les avantages qu'offrent les **COFFRES - FORTS INCOMBUSTIBLES.** Ces meubles sont indispensables pour serrer : livres, papiers précieux (de famille ou d'affaires), titres, bijoux, argenterie, valeurs de toutes sortes, etc. Le campagnard, exposé plus encore que le citadin au risque d'incendie, s'empressera de demander un prospectus à **François TAUXE,** fabricant de coffres-forts, **Malley, Lausanne,** qui le lui expédiera par retour du courrier. — (Voir annonce).

Nouveaux abonnés. — Asile des vieillards, Chailly (procuré par M. Fiaux). — Aimé Tardy, Cuarny. — Paul Viquerat, Donneloye. — Lucien Monnay, Yverdon.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS